

Bilan de santé de la PAC

La FDSEA demande aux parlementaires leur soutien

Lundi 26 janvier, le conseil d'administration de la FDSEA avait donné rendez-vous aux parlementaires du Cher afin d'évoquer le bilan de santé de la PAC.

Signé le 20 novembre à Bruxelles entre les 27 ministres de l'agriculture, le compromis sur le bilan de santé de la PAC, fait plus figure de réforme que d'ajustement. "Le ministre est revenu avec une boîte à outils garnie qui lui permet de financer toutes les promesses, parfois contraires, faites aux productions, aux régions. On a tous les ingrédients pour que les agriculteurs se battent entre eux" explique d'emblée le président de la FDSEA aux parlementaires. "En 15 ans, on est à la cinquième ou à la sixième réforme, c'est insupportable".

Le marché et rien que le marché!

Marie-Paule Marty explique, avec toute la pédagogie qui s'impose, les différents points des projets de règlements issus du bilan de santé de la PAC. Entre les mesures applicables à chaque état, les possibilités d'avancer le calendrier de découplage de tel ou tel soutien, la suppression de la jachère, mais le maintien des bandes enherbées et enfin les options ouvertes à chaque état membre, la fameuse boîte à outils, pas facile de s'y retrouver! Les parlementaires cernent toutefois très bien le fondement de la réforme : intervenir le moins possible sur les marchés et aider les agriculteurs de manière uniformisée afin que l'offre de produits s'adapte à la demande.

Etienne Gangneron et Jacques Siret expriment leurs craintes



Les parlementaires très attentifs aux problèmes agricoles du Cher.

quant à l'abandon de l'orientation de la production par les aides. "Certains pays, en deux ou trois ans d'application du découplage des aides sont devenus importateurs de produits. Les réformes de la PAC ont été faites pour palier aux condamnations de l'Europe à l'Organisation mondiale du commerce et en considérant qu'on a assez de tous les produits. Il est nécessaire de remettre dans le schéma de la PAC un peu d'indépendance alimentaire."

Pour François Pillet, sénateur : "l'effet pervers du découplage, c'est pour l'image de l'agriculture".

La position du Cher et de près de 40 départements

Rémy Pointereau interroge le président de la FDSEA sur le positionnement du département sur le bilan de santé. Il n'a pas été facile, pour le président de la FDSEA de signer la position de

la région Centre.

En effet, dans le texte de compromis trouvé entre près de 40 départements, dont la Bretagne, Normandie, Nord Bassin Parisien et prochainement Poitou Charente et Lorraine, le positionnement est en faveur d'une convergence des aides vers une aide unique nationale. Pour réaliser cette convergence et redistribuer une partie des aides du premier pilier, le préalable c'est le découplage total de toutes les aides.

Etienne Gangneron considère que le découplage total de la PMTVA est très grave pour le secteur des bovins viande mais sa position s'est retrouvée minoritaire en région Centre,

l'Indre ayant opté pour le découplage total, et même dans les autres régions (Est, Bourgogne...).

Louis Cosyns s'inquiète des conséquences d'un découplage total sur l'élevage du département.

Le sénateur Pointereau se demande ensuite comment le syndicat envisage l'assurance récolte et le fonds de mutualisation sanitaire. "Tel qu'elle est prévue aujourd'hui par l'article 68, l'assurance récolte est difficile à mettre en œuvre, mais en la rendant opérante et en l'appliquant avec intelligence, elle peut être efficace" répond Etienne Gangneron.



Etienne Gangneron alerte les parlementaires sur les conséquences du bilan de santé.

Et le 2e pilier ?

Le second pilier de la PAC, c'est celui des mesures agro environnementales, de la Dotation jeune agriculteur, des Indemnités compensatoires de handicaps naturels... Dans le bilan de santé, il est prévu que les 5 % de modulation supplémentaire financent de nouvelles priorités au sein du second pilier relatives au changement climatique, à la biodiversité, aux énergies renouvelables, à la gestion de l'eau, à l'adaptation du secteur laitier et aux innovations liées à ces nouvelles priorités sauf le lait.

"Le 2e pilier peut-il apporter des mesures correctives ?" s'interroge Yves Fromion, député.

Toutes les mesures du second pilier constituent un accompagnement indispensable et avec un cofinancement national seulement à hauteur de 25 % la FDSEA espère que ces mesures permettront de corriger des effets pervers de la réforme.

"D'ailleurs, des réflexions sont déjà en cours au niveau régional pour la zone de polyculture élevage et la spécificité de ces systèmes mixtes d'être autonomes sur beaucoup de points", précise Etienne Gangneron.

La FDSEA ne manquera donc pas de solliciter à nouveau les parlementaires dans les mois à venir pour leur exposer ces projets.

Isabelle Pintenat

Décès de Jean, Marie Dumontet

Jean, Marie Dumontet est décédé le 27 janvier à l'âge de 85 ans. Homme politique toujours jovial, il avait reçu la médaille de chevalier de la Légion d'honneur en janvier 2007, il avait été fait Commandeur de l'Ordre national du mérite et avait été distingué pour ces quarante années de mandat municipal, maire de Vesdun de 1965 à 2007. Il a été conseiller général du canton de Saulzais dès 1988, vice-président de l'association des maires du Cher, 2e vice-président du Conseil général du Cher, chargé du tourisme, président de la fédération départementale des foyers ruraux ... et a été membre de plusieurs commissions régionales et départementales.

Rémy Pointereau, sénateur-maire, rend hommage à son ami qui l'a guidé en politique : "un homme de tolérance

et d'écoute, un homme de cœur. Ce n'était pas un homme d'opposition car il aimait construire et innover".

Alain Rafesthain président du Conseil général du Cher dit de lui : "On n'oubliera pas ses multiples activités, ses prestations d'acteur du Livre vivant, il avait su insuffler son dynamisme dans toutes ses actions. On gardera la mémoire d'un homme engagé totalement dans l'action publique".

Il a été proche de l'activité agricole notamment dans les années 1970 à l'époque de la mise en place des conseillers agricoles, il avait même suggéré un bureau pour un conseiller à Vesdun. Dans les années 1980 il a rejoint l'agriculture en mettant en œuvre des logiques de développement agricole alors qu'il était président du pays d'accueil (avant la formation des pays).



Ambition 2020

Esquisser l'avenir

Basée sur le dialogue et l'échange, "Ambitions 2020" est une démarche de prospective au service de l'agriculture, mais plus généralement des hommes, des entreprises et des territoires du Cher.

La journée Esquiss'Avenir en était l'un des principaux temps forts. Après avoir réalisé un état des lieux de l'agriculture du Cher, en examinant à la loupe chacune de ses filières et chacun de ses territoires, la Chambre d'agriculture souhaitait mettre en débat ce constat et imaginer des futurs pour le territoire.

L'objectif de la journée Esquiss'Avenir était donc de faire débattre les participants en cercles de dialogue réunissant une dizaine de personnes. L'originalité de cette journée reposait sur une répartition à parité entre acteurs du monde agricole et non agricole avec, par exemple, des élus locaux,



Le travail en cercles d'échange et l'écoute attentive des pilotes d'"Ambitions 2020".

des institutions, des associations de consommateurs et de défense de l'environnement, des universitaires et formateurs, des chefs d'entreprise...

Les futurs voulus pour le territoire du Cher, imaginés au cours de cette journée, serviront de socle à la réflexion. Nous imaginerons ensuite leurs traductions possibles sur notre département sous forme de scénarios, qui seront présentés aux

agriculteurs et au grand public le 16 avril prochain.

Ce sont environ 110 personnalités qui ont répondu présentes à cette invitation et qui ont débattu toute la journée, dans une ambiance à la fois conviviale et studieuse. Rendez-vous la semaine prochaine pour la synthèse de ces réflexions et le compte-rendu détaillé de la journée.

Garance Thomé